

Bonjour,

Vous avez choisi une formation en plongée technique ou en plongée souterraine axée sur la pratique en équipe. Cette approche est née Outre-Atlantique, dictée par un milieu particulier, différent des siphons européens pour la souterraine. En découlent des orientations techniques particulières, différentes de ce qui est enseigné en Europe tant en matière de plongée souterraine qu'en mer. Il faut consentir des modifications, des évolutions de sa configuration matérielle et dans sa façon de plonger à plusieurs.

Cette formation est diplômante, c'est à dire sanctionnée par une certification reconnue au niveau international. Le fait de payer sa formation ne garantit en rien l'obtention de la certification. L'instructeur fait le point quotidiennement avec chaque plongeur. Si des problèmes apparaissent, ils sont évoqués immédiatement et des remédiations sont proposées.

Les documents administratifs sont à retourner dûment remplis avec les arrhes.

Ces documents, avec votre test écrit de fin de formation (sauf pour les formations Cavern Diver ou CCR Cavern-diver) constituent votre dossier personnel. L'instructeur archive chaque dossier durant 7 ans à compter de la date à laquelle débute la formation. Il doit le fournir à l'agence en cas de problème ou de contrôle.

Ces divers éléments sont les suivants :

Fiche d'inscription : contient les informations nécessaires à la délivrance de la certification ;

Déclaration médicale : si vous avez subi une intervention chirurgicale ou connu des soucis de santé (aujourd'hui résolus), le certificat médical garantit votre aptitude actuelle à la pratique de la plongée;

Décharge de responsabilité : spécifique de l'agence ;

Certificat médical : de l'année en cours ;

Attestation d'assurance : à l'idéal une assurance qui prene en charge les frais de recherche ;

Copie des diplômes : les plus récents et les plus élevés suffisent (un N4 n'a pas à fournir des copies de son N1, N2, N3 par exemple). Pour le Cave Diver, celui d'Introductory Cave-Diver est impératif. Pour le CCR cave, celui de plongeur CCR s'impose aussi.

A réception de votre fiche d'inscription, des documents constitutifs de votre dossier et des arrhes, je vous expédie la documentation technique (format .pdf) à s'approprier avant le début de la formation.

Concernant l'hébergement, je propose plusieurs formules, adaptées aux divers budgets. Les réservations se font individuellement auprès de la structure d'accueil.

Frank Vasseur
2, rue des Bourbouissous
34740 Vendargues
celadons@free.fr